

17-05-15

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 24 avril 2017 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 15 mai 2017, à 20 h 02, à la salle des commissaires du centre administratif, 435 avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque
 Mylène Thibeault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{me} Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
 Jean Papillon, directeur des Services éducatifs
 Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M. Raynald Caissy
 M^{me} Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 M. Jean-François Parent, directeur général adjoint

17-05-15-302 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

17-05-15-303 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la présente séance du conseil des commissaires.

17-05-15-304 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision :
 - 5.1 Plan d'effectifs 2017-2018 – Personnel de soutien – Secteur général – Secteur de l'entretien ménager - Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 5.2 Plan d'effectifs 2017-2018 – Personnel de soutien – Secteur général - Ouvriers certifiés, informatique, surveillants d'élèves et cuisiniers – - Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 5.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2016-2017 - Modification (Rock Bouffard);
 - 5.4 Locaux modulaires pour l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 5.5 Tarif pour le transport du midi 2017-2018 – Adoption (Carl Ruest);
 - 5.6 Projet d'embellissement de la cour d'école de l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès – Autorisation pour l'utilisation du surplus budgétaire du service de garde (Carl Ruest);
 - 5.7 Révision budgétaire 2016-2017 – Avril 2017 (Marc Girard);
 - 5.8 Services de téléphonie analogique – Octroi de contrat (Christine Marquis);
 - 5.9 Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* – Période du 1^{er} novembre 2016 au 28 février 2017 (Madeleine Dugas);
 - 5.10 Structure administrative de la commission scolaire 2017-2018 – Pour consultation (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
 - 5.11 Organigramme 2017-2018 – Pour consultation (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
 - 5.12 Comblement de poste et ouverture de postes (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
6. Questions nouvelles
7. Seconde période de questions réservée au public;
8. Levée de la séance.

DÉCISION**17-05-15-305 PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018 – PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL – SECTEUR DE L'ENTRETIEN MÉNAGER – POUR ADOPTION**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2017-2018;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 24 avril 2017;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien du secteur général, secteur de l'entretien ménager, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-05-15-306 PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018 – PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – OUVRIERS CERTIFIÉS, INFORMATIQUE, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET CUISINIERS – POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2017-2018;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 1^{er} mai 2017;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien du secteur général, ouvriers certifiés, informatique, surveillants d'élèves et cuisiniers, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-05-15-307 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2016-2017 - MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 16-05-30-323, 16-06-20-380, 16-08-15-411, 16-09-26-35, 16-10-24-60 et 16-11-28-103;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- Créer un poste de secrétaire de 35 h à la Direction générale à compter du 15 mai 2017.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2016-2017 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-05-15-308 LOCAUX MODULAIRES POUR L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS—DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de fourniture et d'installation de locaux modulaires à l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Groupe architecture MB inc.;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat de fourniture et d'installation de locaux modulaires à l'école du Grande-Pavois—de Sainte-Agnès comprenant le démantèlement, le retour au fournisseur et la location pour 2 ans à la firme AMB Tresec inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 469 200,00\$ taxes en sus.

17-05-15-309 TARIF POUR LE TRANSPORT DU MIDI 2017-2018 - ADOPTION

ATTENDU la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares d'appliquer un principe d'autofinancement à l'organisation du service du transport du midi;

ATTENDU que la commission scolaire peut réviser le tarif de ce service de façon à obtenir dans la mesure du possible un équilibre entre les revenus et les dépenses;

ATTENDU les résultats anticipés pour la présente année;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter le nouveau tarif de 270,00\$ par élève pour le transport du midi à compter de l'année scolaire 2017-2018.

17-05-15-310 PROJET D'EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE DE L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS—DE SAINTE-AGNÈS – AUTORISATION POUR L'UTILISATION DU SURPLUS BUDGÉTAIRE DU SERVICE DE GARDE

ATTENDU que l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès projette la réalisation d'un important projet d'embellissement de sa cour;

ATTENDU que la réalisation de ce projet est souhaitée pour l'été 2018;

ATTENDU que le financement de ce projet sera constitué de différentes sources notamment de la mesure 50530 du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur et d'une campagne de souscription populaire;

ATTENDU que pour compléter le financement, l'école désire utiliser une partie des surplus budgétaires anticipés dans l'opération de son service de garde pour l'année 2017-2018, et ce, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur du projet, mais n'excédant pas 70 000,00\$;

ATTENDU que pour utiliser le surplus anticipé à la hauteur des montants identifiés le 30 juin 2018, l'autorisation du conseil des commissaires est requise, car cette conservation du surplus n'est normalement pas possible en vertu de l'article 8.3 de la *Politique sur les services de garde*;

ATTENDU que le conseil d'établissement de l'école a déjà approuvé cette orientation;

ATTENDU que la direction de l'école a déjà indiqué qu'elle entend consulter les parents utilisateurs;

ATTENDU l'analyse de ce dossier en comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès à conserver une partie des surplus anticipés de l'opération de son service de garde pour l'année 2017-2018, jusqu'à concurrence de 70 000,00\$ ou 50 % de la valeur de son projet d'embellissement de sa cour et ce, sous réserve des deux conditions suivantes :

- Que le surplus utilisé ne soit seulement affecté qu'au projet d'embellissement de la cour de l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès;
- Que tous les parents utilisateurs du service de garde soient consultés formellement afin de s'assurer qu'au minimum 2/3 d'entre eux soient d'accords avec cette utilisation des surplus.

17-05-15-311 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017 – AVRIL 2017

ATTENDU la mise à jour du budget 2016-2017 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2015-2016 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU la présentation de la révision budgétaire 2016-2017 au comité plénier;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2016-2017, à titre de rapport d'étape, codifié sous le numéro F106-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

M. Pierre Pelletier et M. Michel Pineault dénoncent leur intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendront pas part au processus décisionnel.

17-05-15-312 SERVICES DE TÉLÉPHONIE ANALOGIQUE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services* de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les lignes téléphoniques analogiques que possède la Commission scolaire pour assurer un réseau d'urgence en cas de panne de son système IP;

ATTENDU que l'actuel contrat avec TELUS pour la fourniture de ce service vient à échéance d'ici peu;

ATTENDU que TELUS est la seule entreprise à pouvoir fournir ce service pour l'ensemble des immeubles de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture de services de téléphonie analogique à la firme TELUS pour la somme de 1 639,75 \$/mois pour une durée de 60 mois (taxes en sus).

17-05-15-313 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2016 AU 28 FÉVRIER 2017

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* pour la période du 1er novembre 2016 au 28 février 2017, tel que présenté au document A113-1 (11/16-02/17).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-05-15-314 HUIS CLOS

À 20 h 28, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

17-05-15-315 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 50, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de siéger en séance publique.

17-05-15-316 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2017-2018 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution 17-03-27-247;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU que certains cadres d'établissement font partie de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et d'autres de l'Association québécoise des cadres scolaires;

ATTENDU les discussions en comité plénier et à huis clos;

Il est proposé par M. Mario Ross d'adopter pour consultation la structure administrative du réseau des écoles et des centres et la structure administrative pour 2017-2018 en tenant compte des modifications suivantes :

- d'abolir le poste de direction adjointe à l'école de l'Aquarelle;
- de modifier le poste d'agent d'administration aux Services des ressources humaines en un poste de conseiller en gestion de personnel;
- de créer les postes suivants :
 - un poste de direction adjointe pour le Centre de formation de Rimouski-Neigette-Formation professionnelle et le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis;
 - un poste de gestionnaire administratif d'établissement pour les écoles Élisabeth-Turgeon, du Grand-Pavois, de l'Aquarelle et des Beaux-Séjours;
- d'établir à 61 le nombre de postes de cadres réguliers temps plein pour l'année 2017-2018;

Comme présenté selon les paramètres suivants :

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
• Chef de secrétariat	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe ¹	1
Services éducatifs au secteur jeunes	
• Direction	1
• Direction adjointe	1

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
• Coordonnateur	1
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²⁻³	2
Services des ressources humaines et Secrétariat général	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire générale	1
• Conseiller en gestion du personnel	3
• Régisseur à la paie	1
• Agent d'administration (RH et paie)	1
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Agent d'administration ²	0,5
CFRN-Formation générale des adultes et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	1
Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,6
Des Sources	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,2

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,4
Du Mistral	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Direction adjointe	5
• Gestionnaire administratif d'établissement	1
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ³	0,5
Tous les établissements	
• Conseiller-cadre	1
TOTAL	61

1 Ces postes sont des postes de hors cadre.

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne.

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50 %). Poste occupé par la même personne.

2017-05-12

17-05-15-317 ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2017-2018 – POUR CONSULTATION

ATTENDU la résolution 17-05-15-316;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter pour consultation l'organigramme de la Commission scolaire des Phares 2017-2018 codifié sous le numéro A111 (17-18) comme présenté par la directrice générale.

17-05-15-318 COMPLEMENT DE POSTE DE CHEF DE SECRÉTARIAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE - NOMINATION

ATTENDU l'ouverture de poste de chef de secrétariat à la Direction générale par la résolution 17-03-27-253;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de nommer Madame Julie Francoeur au poste de chef de secrétariat à la direction générale à compter du 15 mai 2017.

17-05-15-319 POSTE D'AGENTE OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la nécessité d'apporter un soutien aux établissements dans l'intégration des nouveaux processus et l'uniformisation des pratiques;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de créer de façon temporaire un poste d'agente ou d'agent d'administration aux Services des ressources humaines et de l'ouvrir, pour fin de comblement par voie de concours.

17-05-15-320 COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que l'un des postes de conseillère ou de conseiller en gestion de personnel deviendra vacant;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, un poste de conseillère ou de conseiller en gestion de personnel;

Il est également résolu de former un comité de sélection pour le comblement de ce poste, qui serait composé de :

- La direction générale;
- La direction des Services des ressources humaines;

- Un autre cadre nommé par la direction générale.

17-05-15-321 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

17-05-15-322 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares.

17-05-15-323 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 59, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 24 avril 2017 tenu le 15 mai 2017

INDEX DES RÉOLUTIONS

17-05-15-302	MOT DU PRÉSIDENT
17-05-15-303	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-05-15-304	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
17-05-15-305	PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018 – PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL – SECTEUR DE L'ENTRETIEN MÉNAGER – POUR ADOPTION
17-05-15-306	PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018 – PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – OUVRIERS CERTIFIÉS, INFORMATIQUE, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET CUISINIERS – POUR ADOPTION
17-05-15-307	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2016-2017 - MODIFICATION
17-05-15-308	LOCAUX MODULAIRES POUR L'ÉCOLE DU GRAND- PAVOIS—DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DE CONTRAT
17-05-15-309	TARIF POUR LE TRANSPORT DU MIDI 2017-2018 - ADOPTION
17-05-15-310	PROJET D'EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE DE L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS—DE SAINTE-AGNÈS – AUTORISATION POUR L'UTILISATION DU SURPLUS BUDGÉTAIRE DU SERVICE DE GARDE
17-05-15-311	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017 – AVRIL 2017
17-05-15-312	SERVICES DE TÉLÉPHONIE ANALOGIQUE – OCTROI DE CONTRAT
17-05-15-313	Rapport des décisions prises dans le cadre du <i>Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs</i> – Période du 1 ^{er} novembre 2016 au 28 février 2017
17-05-15-314	HUIS CLOS
17-05-15-315	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
17-05-15-316	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2017-2018 – POUR CONSULTATION
17-05-15-317	ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2017-2018 – POUR CONSULTATION
17-05-15-318	COMPLEMENT DE POSTE DE CHEF DE SecrÉTARIAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE - NOMINATION
17-05-15-319	POSTE D'AGENTE OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE

17-05-15-320	COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
17-05-15-321	QUESTIONS NOUVELLES
17-05-15-322	SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-05-15-323	LEVÉE DE LA SÉANCE